

Questions orales

Je veux signaler brièvement au ministre un compte rendu publié dans le *Wall Street Journal* de ce matin. On y dit que le gouvernement Reagan qui tiendra une séance d'information pour le comité des finances du Sénat aujourd'hui prétend en privé que même si les décisions arbitrales au sujet d'une loi américaine étaient en faveur du Canada, les États-Unis pourraient encore refuser de modifier cette loi. Le seul recours du Canada en l'occurrence serait de recourir à des représailles ou de mettre fin à l'accord commercial, une initiative à laquelle Ottawa peut recourir aux termes des accords commerciaux et internationaux déjà en vigueur.

Pourquoi avons-nous renoncé à notre souveraineté. Pourquoi mettons-nous des emplois en danger pour obtenir quelque chose qui nous est déjà accordé en vertu d'accords internationaux?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, l'opposition prétend absolument à tort que le Canada n'a pas réalisé de gain significatif en ce qui concerne le mécanisme de règlement des différends qui a été adopté.

M. Axworthy: C'est le gouvernement américain qui y gagne.

M. Clark (Yellowhead): Évidemment, le député lit le *Wall Street Journal*. Le fait que le député lise le *Wall Street Journal* fait douter de la qualité de ce quotidien, mais je suppose que, dans le cas de ce député, n'importe quelle publication américaine fait l'affaire.

M. Axworthy: Au moins je sais lire.

M. Clark (Yellowhead): Il convient de signaler ici que notre principal problème ne tient pas tant à la nature de la loi américaine en matière de commerce, qu'à l'interprétation de cette loi.

M. Axworthy: Il n'est pas question de mécanisme ayant force exécutoire.

M. Clark (Yellowhead): Avant cet accord, cette interprétation par les tribunaux américains était sujette à des influences politiques, surtout à une époque où les pressions en faveur du protectionnisme augmentaient. Notre vulnérabilité passée risquait de devenir plus aiguë, compte tenu des pressions protectionnistes et du climat qui règne aux États-Unis en ce moment. Les deux parties ont donc convenu, par le biais de cet accord, de changer le juge, de le remplacer par un juge impartial, un juge «bi-national» comptant des Canadiens pour interpréter les règlements en vigueur.

M. Axworthy: Vous renoncez au recours à un organisme international.

M. Clark (Yellowhead): Pour bien faire comprendre les choses, disons que, si un pareil régime avait existé lors du différend entourant le bois d'oeuvre, le Canada n'aurait rien risqué de perdre. Si un pareil régime avait existé, la question du bois d'oeuvre...

Des voix: Bravo!

M. Axworthy: Vous y avez renoncé. Vous ne vous êtes même pas adressés à un tribunal.

Des voix: Bravo!

M. Axworthy: Cette réponse est déplorable.

M. le Président: Je donne la parole au député d'Oshawa.

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES ET LA SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT—L'ÉCONOMIE DE L'ALBERTA

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai une question pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre a demandé, il y a un instant, qu'on interprète honnêtement l'Accord. Une interprétation honnête de l'Accord montrera, selon moi, que pour la première fois dans l'histoire du Canada, un gouvernement canadien est prêt à renoncer à la souveraineté canadienne en ce qui concerne le prix de nos ressources énergétiques et la sécurité d'approvisionnement. La question est sérieuse et j'espère qu'on la prendra au sérieux.

Une voix: C'est une sottise.

M. Broadbent: Le gouvernement de l'Alberta vend actuellement le gaz naturel aux compagnies pétrochimiques de l'Alberta moins cher qu'aux Américains pour la bonne raison qu'il veut se servir de cet outil pour diversifier son économie. Le ministre confirmera-t-il qu'en vertu de l'Accord que son gouvernement a négocié, le gouvernement de l'Alberta ne pourra plus se servir de cet outil pour assurer son développement?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, il n'y a rien dans ce traité dont il est question ici à la Chambre qui empêcherait le gouvernement canadien d'instituer un système de vérification de surplus concernant son avenir en matière d'énergie. Il n'y a rien dans cette entente qui empêche le gouvernement canadien de ce faire.

Cette entente, au contraire, ne change rien dans les accords qu'on a actuellement en vertu du système d'énergie internationale dont fait partie le Canada de l'OCDE, il n'y a rien dans cette entente comme dans l'autre qui nous empêche de manoeuvrer comme bon nous semble, comme pays.

[Traduction]

LES EXPORTATIONS DE GAZ ET DE PÉTROLE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je ne sais pas si le ministre écoutait Radio Pékin ou quelque chose du genre, mais sa réponse n'avait absolument rien à voir avec la question que j'ai posée.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Le ministre sait que ce que j'ai dit est absolument vrai. Le gouvernement de l'Alberta et toutes les provinces productrices de ressources ont perdu le droit de diversifier leur économie en vendant du gaz à leurs propres citoyens moins cher qu'aux Américains. C'est une honte et le gouvernement canadien n'aurait jamais dû faire cela.